



Carré Expert Auto

Expertise et label de véhicules d'occasion

Les français positionnés sur le marché du véhicule d'occasion

- **5,3 millions de VO (73%)** sur 7 millions d'immatriculations/an
- **3,3 millions de VO (67%)** font l'objet d'une transaction entre particuliers
- **1,8 million de VO (33%)** sont vendus dans le réseau des professionnels



Le constat du marché VO

La nécessité de sécuriser les transactions entre particuliers

- **41% des acheteurs de VO** ont rencontré un problème dans l'année qui suit (rapport de la Commission Européenne)
- **10% des VO au compteur trafiqué** (600 000 voitures), seraient revendus chaque année en France (FIA Fédération Internationale de l'Automobile).

Les questions légitimes

Qui peut être un tiers de confiance ?

- Comment être certain de **l'état d'un véhicule** ?
- Les éléments mécaniques sont-ils **fiables** ?
- Le véhicule a-t-il été **accidenté** ?
- Les échéanciers d'**entretien** ont-ils été respectés ?
- **La courroie de distribution** a-t-elle été remplacée, à quelle date est-ce prévu et à quel prix ?
- **Le prix** demandé est-il **justifié et cohérent** avec le marché ?

La réponse qualitative



Les compétences et les outils de
l'expert en automobile tiers de confiance
pour **sécuriser** les automobilistes

Le concept Carré Expert Auto

- **Expertiser et labelliser** des véhicules d'occasion à partir d'un **logiciel « métier »** développé par la profession des experts en automobile
- Diffuser et consulter en ligne les **annonces des véhicules labellisés** sur le site internet www.carre-expert-auto.org

Le label Carré Expert Auto

- Un **label de confiance** à 4 niveaux : Premium, Sélection, Convenable, Vigilance
- **Généré automatiquement** par le logiciel en fonction des résultats des 100 points de contrôle et des 7 étapes
- L'**exigence sécuritaire et qualitative** de chaque étape a été définie par le comité de pilotage des experts Anea



Les bénéficiaires clients

- **Disponible** en France entière et DOM-TOM
- Prise de rendez-vous en **24/48h** avec l'expert
- Missionner un expert **à distance** avant achat
- Une **même méthodologie** pour garantir la **même qualité d'expertise** partout en France

Les bénéfices clients

- La garantie d'une vérification technique pointue : expertise + essai routier
- Complémentaire du contrôle technique
- Assainit le marché de l'occasion en écartant les voitures dangereuses ou frauduleuses

Les bénéfices clients

- Label et rapport d'expertise validés par l'expert en automobile diplômé d'état, agréé par le Ministère des Transports (DSCR)
- La transparence des informations du rapport évite les litiges entre les intervenants
- Sérénité pour les vendeurs et rassure les acheteurs

La palette de services en option

Garantir, conseiller, contrôler, analyser

- **Bilan** santé moteur
- Recherche d'**antécédents de sinistralité** déclarée
- **Chiffrage** des réparations éventuelles
- Evaluation du **prix de vente**
- **Contrôle** ripage suspension freinage
- **Accompagnement** de l'automobiliste





www.carre-expert-auto.org

LE LABEL

L'EXPERTISE AUTO

ANNONCES VO

CABINETS D'EXPERTISES

CARRÉ EXPERT AUTO ▾

BLOG

Audience :

+ de 6 000 visites/mois

+ 12 000 pages vues

CARRÉ EXPERT AUTO, annonces et expertises de voitures d'occasion labellisées



ACHETEZ OU VENDEZ MIEUX VOTRE VOITURE D'OCCASION



Accompagnement des experts

Visibilité, charte commune, formation des cabinets partenaires

- Blog Carré Expert Auto, kit communication,
- charte graphique, dépliants, affiches, support [vidéo](#),
- outils d'aide à la vente, newsletter, best practices
- partenariats, pour lancer le développement de l'activité vers le marché du particulier.



Prospective Carré Expert Auto

Développer les axes d'ouverture sur le marché VO des particuliers

- Appui sur des **partenariats** pour créer des relais de croissance : startups places de marché VO en ligne, réseau d'agences automobiles, centres autos, ...
- **Diversification** et **services complémentaires** : contrat de vente VO, garantie panne mécanique, fourniture de leads qualifiés,...



Carré Expert Auto : expertise & labellisation VO

- Destinée aux particuliers et aux entreprises
- Conçue par les experts en automobile libéraux
- Proposée par les cabinets d'expertises partenaires
- Disponible en France et dans les DOM-TOM
- Visible sur le site www.carre-expert-auto.org
- Développée par ARD, filiale R&D d'ANEA qui regroupe plus de 600 cabinets et 2000 experts diplômés d'Etat.

